



## De quoi parlons-nous ?

**Besoin de formation** : identification d'un écart susceptible d'être réduit par la formation entre les compétences d'un individu ou d'un groupe à un moment donné et celle attendues.

**Objectifs de formation** : Compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir exprimée(s) initialement par les commanditaires et/ou les formés. C'est l'élément fondamental du cahier des charges. Il sert à évaluer les effets de la formation.

**Objectifs pédagogiques** : capacités que le formé doit avoir acquises à l'issue d'une action de formation, définies par le formateur, à partir d'un objectif de formation. L'objectif pédagogique sert à construire et à conduire l'action de formation et à évaluer les capacités acquises.

**Capacité du stagiaire**: ensemble de dispositions et d'acquis, constaté chez un individu, généralement formulés par l'expression : être capable de ....

**Savoir** : ensemble des connaissances théoriques et pratiques.

**Savoir-faire** : mise en œuvre d'un savoir et d'une habileté pratique maîtrisée dans une réalisation spécifique.

**Compétence professionnelle** : mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité.

**Tutorat** : action d'associer, pour une période donnée, une personne confirmée du domaine de compétence et une personne débutante du même domaine

**Cahier des charges de la demande** : document exprimant les besoins de formation et les contraintes du demandeur (Contient les éléments administratifs, pédagogiques, financiers et organisationnels pour permettre au Centre Forestier de formuler une proposition en vue d'atteindre les objectifs présentés par le demandeur).

**Cahier des charges de la formation** : document contractuel, issu de la négociation des éléments du cahier des charges de la demande et de l'accord entre l'entreprise et le Centre Forestier, en vue d'atteindre des objectifs déterminés.

**Efficacité** : capacité de produire le maximum de résultats avec le minimum d'effort, de dépense. L'efficacité d'une formation se mesure par rapport aux temps, coût... mis en œuvre pour atteindre les objectifs.

**Efficience** : capacité de produire un effet déterminé. L'efficience d'une formation est mesurée par l'atteinte de ses objectifs.

**Evaluation de la formation** : action d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et des objectifs de formation ainsi que les moyens mis en œuvre.